

Sentier des biches à Montrevault-sur-Èvre



Visorando



Randonnée n°2181496

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Balade à travers la Forêt de Leppo, composée de chemins creux, de ruisseaux... Sentier reposant au cœur de la campagne angevine à seulement cinq minutes du Village Potier et des carrières d'argile du Fuiet.

Durée :	3h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.39km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	24m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	24m		
Point haut :	109m	Commune :	Le Puiset-Doré (49600)
Point bas :	80m		



Description

Se garer à proximité de l'aire de pique-nique de la Camusière près de Biofournil.

Suivre le **balisage Violet**.

(D/A) Du parking, dirigez-vous vers l'aire de pique-nique puis engagez-vous en face dans le sentier.

(1) Allez tout droit et longez les maisons à main gauche.

(2) Traversez la Route de la Papinière **avec prudence** puis continuez tout droit sur le chemin jusqu'à la prochaine route que vous traversez également. Longez l'exploitation à main droite et poursuivez sur le sentier à travers champs pendant environ 1 km. Arrivé près de l'exploitation, longez les bâtiments agricoles puis dirigez-vous à gauche pour rejoindre la route goudronnée.

(3) Prenez à droite, marchez 50 m puis tournez à gauche dans le sentier. Traversez le Ruisseau du Verret et poursuivez votre chemin jusqu'aux Bouinières. Traversez le lieu-dit puis continuez jusqu'à la D92.

(4) Tournez à gauche, longez la route **avec prudence** sur une trentaine de mètres puis dirigez-vous dans le sentier sur votre droite. Continuez sur le chemin à travers champs, faites successivement un virage à droite puis un autre à gauche et filez jusqu'au lieu-dit la Houssaye.

(5) À l'embranchement, tournez à droite, traversez le lieu-dit puis continuez sur la route goudronnée jusqu'à la D80.

(6) Traversez la D80 **prudemment** puis filez tout droit dans la Forêt de Leppo pendant environ 1 km en suivant le balisage Violet.

(7) À l'intersection des Quatre Fenêtres, dirigez-vous à gauche et continuez pendant 1 km. Traversez la D92 **avec prudence** puis filez toujours tout droit.

(8) Dirigez-vous à gauche et continuez à travers champs. Traversez la route goudronnée puis continuez toujours tout droit jusqu'au calvaire.

(9) Virez à gauche, tournez à droite avec le chemin et poursuivez jusqu'à la Dauderie.

(10) Poursuivez tout droit dans le sentier pendant 500 m, puis prenez à gauche à l'embranchement. Longez les serres et continuez jusqu'à la D67. Traversez la route **prudemment** et allez en face.

Points de passages

D/A Aire de pique-nique de la Camusière

N 47.234051° / O 1.124395° - alt. 104m - km 0

1 Croisement de la boucle

N 47.232914° / O 1.122957° - alt. 102m - km 0.17

2 Route de la Papinière

N 47.231487° / O 1.121325° - alt. 102m - km 0.37

3 La Fosse, route goudronnée

N 47.221649° / O 1.121203° - alt. 83m - km 1.63

4 D92

N 47.216125° / O 1.110857° - alt. 100m - km 2.81

5 Embranchement direction la Houssaye

N 47.221844° / O 1.10449° - alt. 102m - km 3.88

6 D80

N 47.228889° / O 1.097045° - alt. 102m - km 4.85

7 Intersection des Quatre-Fenêtres

N 47.236282° / O 1.08463° - alt. 101m - km 6.21

8 Virage à gauche

N 47.249226° / O 1.102553° - alt. 103m - km 8.2

9 Calvaire

N 47.246304° / O 1.120568° - alt. 100m - km 9.61

10 La Dauderie

N 47.240696° / O 1.121435° - alt. 104m - km 10.29

D/A Aire de pique-nique de la Camusière

N 47.234097° / O 1.124318° - alt. 104m - km 11.39

(1) Virez à droite pour retrouver l'aire de pique-nique de la Camusière et le parking (D/A).

Informations pratiques

16 % de voies goudronnées.

A proximité

La Forêt de Leppo fut un théâtre sanglant de la Guerre de Vendée. Le 12 mars 1794, les soldats républicains arrivent au Fief-Sauvin et au Puiset-Doré et tuent une trentaine de personnes dans le bourg du Puiset. Les troupes républicaines mettent ensuite le feu au bois de Leppo dans lequel avaient trouvé refuge les habitants. Contraints de quitter la forêt pour échapper aux flammes, les villageois dont de nombreux enfants seront massacrés à l'orée du bois par les troupes républicaines qui les y attendaient. Au total, 56 habitants ont été massacrés autour de la Forêt de Leppo.

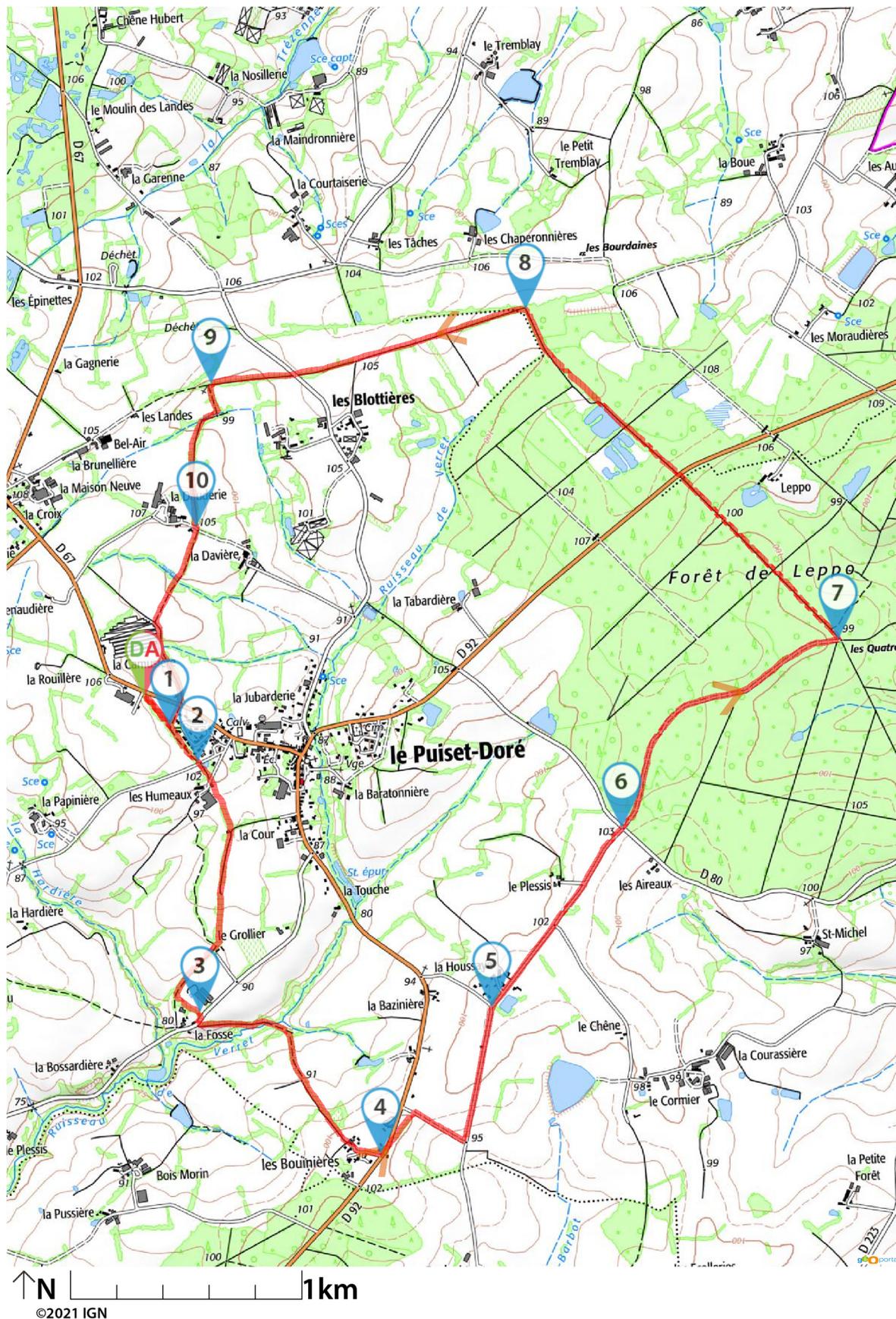
Une croix commémorative implantée sur les lieux rappelle cet événement.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-des-biches-a-montrevault-sur-evr/>

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

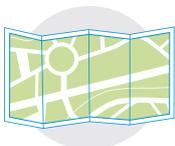
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.